



ServiceOntario

ServiceOntario

Central Production and Verification
Services Branch

Direction des services centraux de
production et de vérification

20 Dundas St. West, 4th Floor
Toronto ON M5G 2C2

20, rue Dundas Ouest, 4^e étage
Toronto ON M5G 2C2

Telephone: (416) 314-4879
Facsimile: (416) 314-4899

Téléphone : 416 314-4879
Télécopieur : 416 314-4899

Date : 18 décembre 2018

Objet : Formulaires de demande d'OnLand disponibles – Bureaux d'enregistrement immobilier acceptant les corrections de cotes foncières, les documents d'approbation préalable, les dérogations et les demandes de renseignements généraux

À l'attention des clients :

Nous sommes heureux d'annoncer que l'Ontario et Teranet ont lancé la deuxième phase d'OnLand le 10 décembre 2018. Ce portail Web permet aux clients de faire des recherches à distance dans les documents d'enregistrement immobilier de l'Ontario. De plus, cette solution en ligne sert de portail pour présenter des corrections de cotes foncières, des documents d'approbation préalable, des dérogations et des demandes de renseignements généraux concernant l'enregistrement immobilier.

Bulletin n° 2018-04 – Lancement de la 2^e phase d'OnLand: <https://www.ontario.ca/fr/enregistrement-immobilier/2018-04-lancement-de-la-2e-phase-donland>

Au cours des deux dernières années, les clients soumettaient leurs demandes concernant l'enregistrement immobilier à notre adresse courriel centralisée LROclientSubmit@ontario.ca pour des corrections de cotes foncières, des documents complexes d'approbation préalable, des dérogations et d'autres demandes de renseignements généraux concernant l'enregistrement immobilier. Les clients présenteront désormais ces demandes par l'entremise d'[OnLand](#).

Voici les liens qui vous permettront d'accéder directement aux formulaires à utiliser :

En français : <https://help.onland.ca/fr/contact-us/land-registry-request-forms/>

En anglais : <https://help.onland.ca/en/contact-us/land-registry-request-forms/>

Pour les corrections de cotes foncières et les demandes de renseignements généraux concernant l'enregistrement immobilier, utilisez le formulaire Demande de correction et pour les documents d'approbation préalable ou les dérogations, utilisez le formulaire Demande d'approbation préalable ou de dérogation. Une fois que le formulaire sera reçu, un numéro de suivi vous sera fourni.

Si vous avez utilisé récemment l'adresse courriel centralisée pour présenter une demande, celle-ci sera acheminée pour traitement de façon temporaire. Cependant, toute nouvelle demande devra être présentée à l'aide d'[OnLand](#) en se servant des liens ci-dessus.

Pour les demandes visant à faire le suivi d'un formulaire soumis, utilisez le formulaire Demande de correction et choisissez « Autre » comme raison de la modification, fournissez le numéro de suivi initial et décrivez la raison de votre demande. Veuillez ne pas soumettre la même demande à plusieurs reprises et toujours préciser le numéro de suivi initial.

Merci de votre coopération.

L'équipe de soutien pour l'enregistrement immobilier